

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 MX FÉMININ

10 JAN. 2017
FFM

Organisateur

N° d'épreuve FFM 144
 Moto-Club Moto club de CHATEAU-GONTIER
 N° d'affiliation 0241
 Date 12 mars 2017
 Lieu Chateau-Gontier circuit "Guy BLANCHET"
 Organisateur technique Thierry BLANCHET
 Adresse 19, avenue Razilly 53200 CHATEAU-GONTIER
 E-mail thblanchet@orange.fr
 Téléphone 0675032843



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course Francis MEHAT Licence : 017031
 Délégué FFM (Président du Jury) Désigné par la FFM Guy ABADIE Licence : 001903
 Membre du Jury Pierrot LEROYER Licence : 015561
 Membre du Jury Claude TRENEL Licence : 023302
 Commissaire technique responsable Désigné par la FFM christophe PICHOT Licence : 042198
 Responsable du chronométrage Désigné par la FFM Licence :
 Responsable du parc coureur François Régis DEGOY Licence : 0147644

Article 3 Catégories & Engagements

➤ Féminin Scratch

Age 15 ans minimum
 Licences NCO / Inter / LUE
 Cylindrée Classes 2,3 & 4
 Plaques Numéro noir sur fond blanc

➤ Féminin 125cc

Age 13 ans minimum
 Licences NCO / NJ / Inter / LUE
 Cylindrée 125cc
 Plaques Numéro blanc sur fond noir

🔑 Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	55 €	6 ^{ème}	22 €	11 ^{ème}	15 €	16 ^{ème}	9 €
2 ^{ème}	50 €	7 ^{ème}	21 €	12 ^{ème}	13 €	17 ^{ème}	8 €
3 ^{ème}	45 €	8 ^{ème}	20 €	13 ^{ème}	12 €	18 ^{ème}	7 €
4 ^{ème}	40 €	9 ^{ème}	18 €	14 ^{ème}	11 €	19 ^{ème}	6 €
5 ^{ème}	36 €	10 ^{ème}	17 €	15 ^{ème}	10 €	20 ^{ème}	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical Docteur WILLER

Nombre de secouristes 8

Hôpital le plus proche CHATEAU-GONTIER

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 10mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site Circuit de moto cross "Guy BLANCHET"

Adresse La cour du Chatelet 53200 CHATEAU-GONTIER

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1590 mètres

Largeur minimum de la piste 6 mètres

Largeur de la grille 36 mètres

Longueur de la ligne droite de départ 90 mètres

Nombre d'OCP* 23

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : 49

En manche : 45



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : 04 janvier 2017

MOTO CLUB
CHATEAU-GONTIER
Président

Visa de la Ligue

Date :



Visa de la FFM

Date : 25/01/2017

Numéro : 17/0054

10 JAN. 2017

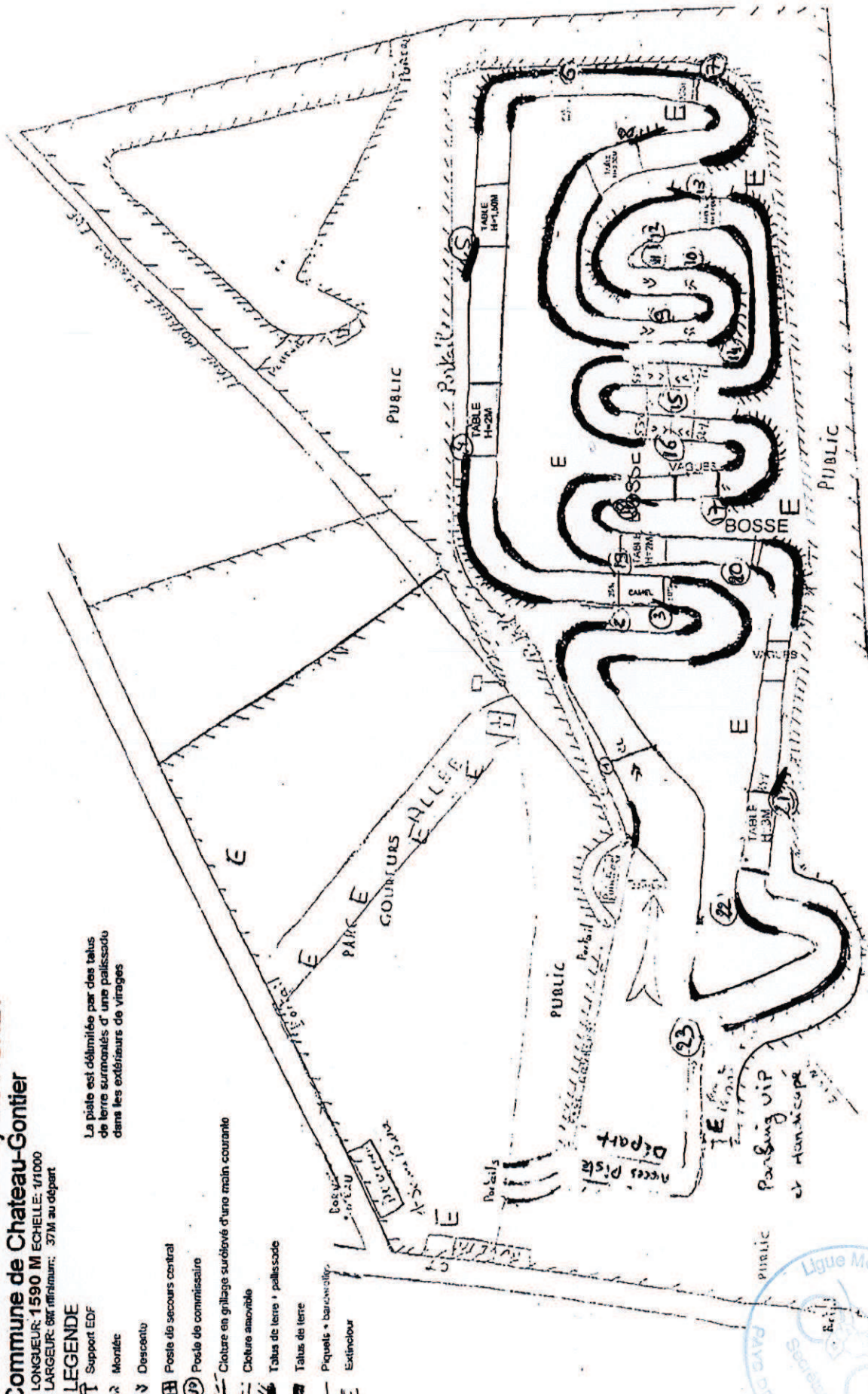
MOTO CLUB CHATEAU GONTIER (53) **Circuit de Motocross Guy BLANCHET** **Commune de Chateau-Gontier**

LONGUEUR: 1590 M ECHELLE: 1/1000
 LARGEUR: 600 minimum: 37M au départ

LEGENDE

La piste est délimitée par des talus de terre surmontés d'une palissade dans les extérieurs de virages

- Support EDF
- Montée
- Descente
- Poste de secours central
- Poste de commissaire
- Cloître en grillage surélevé d'une main courante
- Cloître amovible
- Talus de terre + palissade
- Talus de terre
- Piquets + barrière
- Extincteur



HORAIRES PREVISIONNELS

N° d'épreuve FFM..... 144
Moto-Club..... Moto-club de CHATEAU-GONTIER
N° d'affiliation..... 0241
Lieu..... CHATEAU-GONTIER

Organisateur

Date Dimanche 12 mars 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7H00	8H30	Contrôles administratifs et te	Toutes catégories	
7H45		Briefing commissaires		
8H00		Briefing pilotes	Ch France Féminin	
8H15		Mise en place service de sécu		
8H30	8H45	Essais Libres	Trophée des Champ A	15mn
8H50	9H05	Essais Libres	Trophée des Champ B	15mn
9H10	9H30	Essais Libres	Ch France Féminin	20mn
9H35	9H55	Essais Libres + Chronos	Ligue espoirs 85 cm3	5mn+15mn
		Entracte		
10H15	10H30	Essais Qualificatifs chronos	Trophée des Champ A	15mn
10H35	10H50	Essais Chronométrés chrono	Trophée des Champ B	15mn
10H55	11H15	Essais Chronométrés	Ch France Féminin	20mn
11H20	11H25	Test de départs	Ch France Féminin	5mn
11H30	11H50	Manche 1	Ligue espoirs 85 cm3	15mn+1t
11H55	12H15	Manche 1	Consolante	15mn+1t
		Repas		
13H30	13H55	Manche 1	Trophée des Champions	20mn+1t
14H00	14H05	Tour de reconnaissance	Champ France Féminin	5mn+1t
14H10	14H35	Manche 1	Champ France Féminin	20mn+2t
14H40	15H00	Manche 2	Ligue espoirs 85 cm3	15mn+1t
		Entracte		20mn
15H20	15H40	Manche 2	Consolante	15mn+1t
15H45	16H10	Manche 2	Trophée des Champions	20mn+1t
16H15	16H20	Tour de reconnaissance	Champ France Féminin	5mn
16H25	16H50	Manche 2	Champ France Féminin	20mn+2t
		Entracte	Remise des prix MXF	25mn
17H15	17H35	Manche 3	Ligue espoirs 85 cm3	15mn+1t

HORAIRES PREVISIONNELS



Date ----- Dimanche 12 mars 2017 (suite)

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
17H40	18H00	Manche 3	Consolante	15mn+1t
18H05	18H30	Manche 3	Trophée des Champions	20mn+1t
18H40		Remise des Prix		



N° d'épreuve FFM.....	144	Organisateur
Moto-Club.....	Moto-club de CHATEAU-GONTIER	
N° d'affiliation.....	0241	
Lieu.....	CHATEAU-GONTIER	

Date ----- Samedi 11 mars 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
13H30	20H00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
16H00	20H00	Contrôles techniques	Toutes catégories	
16H00		Visite du circuit		